APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRARTION

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 2 ans par l'Assemblée Générale. Ils sont rééligibles.

Le conseil d'Administration est composé de 7 membres minimum et de 15 au maximum.

Lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2026, on procèdera aux élections suivantes, à savoir :

- Réélection de 9 membres sortants dont le mandat doit être renouvelé
- Election éventuelle des nouveaux candidats ayant fait acte de candidature.

Pour se présenter à l'élection, il convient de remplir le bulletin ci-dessous et de le faire parvenir au Président par voie postale ou par internet.

Le nouveau conseil d'administration se réunira le mercredi 25 novembre2026 et procèdera à l'élection d'un nouveau bureau.

Le bureau est élu pour 1an.

Merci à celles et à ceux qui se présenteront sachant qu'il serait bien de tendre vers la parité.

……

BULLETIN DE CANDIDATURE

Je soussigné(e)…… désire poser ma candidature à l'élection au conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale d'A3C du 24 novembre 2025

Fait à : ……Date : ……..

Signature : ……